



**Fédération SUD Éducation**  
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris  
Tél. : 01 58 39 30 12 / [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)  
[www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)



Paris, le 18 mars 2021

M. le Président du Conseil scientifique,  
Mmes et MM les membres du Conseil scientifique,

**Objet** : contexte épidémique et garanties pour les personnels éducatifs.

Monsieur le Président du Conseil scientifique,

Dans votre dernier avis daté du 11 mars 2021, vous écriviez ceci :

Compte tenu de la situation épidémiologique dans et autour de l'école et de l'impact très négatif de la déscolarisation sur l'apprentissage, et même peut-être irrattrapable pour les enfants issus de familles défavorisées ou en situation précaire, la fermeture d'écoles apparaît comme une mesure sanitaire extrême de dernier recours, dès lors que des protocoles sanitaires efficaces existent.

SUD éducation souscrit pleinement à ce souhait d'une fermeture la plus tardive et limitée possible des écoles et des établissements au regard des conséquences sociales qu'elle emporterait, et communique clairement en ce sens depuis près d'une année.

Cependant, votre avis relève qu'il faut en effet un protocole sanitaire efficace. Or les mesures prises par le ministre de l'Éducation nationale sont pour le

moins inadaptées et insuffisantes, et conduisent déjà des établissements et des écoles de plus en plus nombreux à fermer en raison de la recrudescence de cas qui y sont détectés.

Alors que les personnels ont dû se mobiliser par la grève pour imposer les dédoublements en lycée, le ministre Blanquer se refuse encore à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la continuité de l'enseignement en collège, notamment en prévoyant les dédoublements lorsque la situation le requiert comme dans les départements de la couronne parisienne les plus touchés par la propagation de l'épidémie.

Les campagnes de tests salivaires ciblés qui peuvent permettre de circonscrire les fermetures de classes, d'écoles et d'établissement ne sont pas mises en œuvre. Nous avons également appris aujourd'hui de source médiatique que les tests salivaires seront partiellement à la charge des assurés sociaux majeurs, élèves majeur-e-s ou personnels. Une telle disposition nous semble de nature à vouer par avance à l'échec toute tentative de faire adhérer massivement la communauté éducative à la pratiques des dépistages.

Les expérimentations concernant les purificateurs d'air qui semblent donner des résultats positifs dans la région Aura ne sont pas prises en compte par le ministère.

Enfin, la littérature scientifique récente pointe un risque de contamination particulièrement accru pour les personnels au contact des élèves puisqu'il semble doubler<sup>1</sup>. De telles informations sont inquiétantes au regard du refus du ministre de l'Éducation nationale et du gouvernement de considérer une vaccination rapide et massive des personnels d'éducation après celle des personnels soignants.

Nous souhaitons donc que dans ses prochains avis, le Conseil se penche notamment sur ces questions :

<sup>1</sup>Jonas Vlachos, Edvin Hertegård, Helena B. Svaleryd, *The effects of school closures on SARS-CoV-2 among parents and teachers*, Proceedings of the National Academy of Sciences 2021/03, 118 (9). DOI : 10.1073/pnas.2020834118

1. comment sont évalués les risques de contamination des personnels éducatifs (plus de 800 000 d'enseignant-e-s, des dizaines de milliers d'AED et plus de 110 000 AESH) ?
2. Pour quelles raisons, considérant le risque accru de contamination les personnels d'éducation et de vie scolaire ne sont-ils pas considérés comme prioritaires ?
3. Le protocole sanitaire mis en œuvre est-il suffisamment efficace pour garantir la poursuite de l'ouverture des écoles et des établissements même en cas de nouvelle dégradation de la situation sanitaire ?
4. Quelle politique de test et de dépistage doit être menée dans les établissements scolaires ?

Veillez croire, M. le Président, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Brendan CHABANNES, co-secrétaire  
de la fédération SUD éducation

